

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 02 mai 2022, à 19 h. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Joël Jobin et Guy Gignac et Mesdames Manon Plante et Marie-Joëlle Desrosiers. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Michel Gagnon, pro-maire. La directrice générale par intérim, Mme Josée Beauregard est aussi présente à la séance.

Les membres du conseil présents formant quorum à 19 h, le pro-maire déclare la séance ouverte.

À partir de 19 h 05, Mme Marie-Joëlle Desrosiers préside la séance.

2022-0502-124

CHANGEMENT DE PRO-MAIRE ET PRO-MAIRE SUPPLÉANT

Attendu que M. Michel Gagnon, pro-maire s'absente occasionnellement ;

Attendu que Mme Marie-Joëlle Desrosiers avait été nommé pro-maire suppléante en absence du pro-maire ;

Attendu que M. Gagnon demande à Mme Desrosiers sont accord afin d'être nommer pro-maire pour le reste du mandat ;

Il est proposé par Mme Manon Plante, appuyé par M. Guy Gignac et unanimement résolu de nommer Mme Marie-Joëlle Desrosiers pro-maire et M. Michel Gagnon pro-maire suppléant. À ce moment, Mme Desrosiers préside la séance.

2022-0502-125

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 04 avril 2022
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 11 avril 2022
5. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
6. Correspondance
7. Première période de questions
 - 7.1. Suivi
 - 7.1.1. MTQ (Données d'inspection de diverses structures)
 - 7.1.2. Caractérisation environnementale de site – Phase II
 - 7.1.3. Vieux appareils électroniques à la Salle d'archives
 - 7.1.4. Emploi été Canada (Coordonnateur – Camp de jour)
 - 7.1.5. Programmation estivale
 - 7.2. Autre information
8. Suivi des dossiers des conseillers
9. Nomination pro-maire et pro-maire suppléant
10. Signature Entente de service 9-1-1
11. Demande d'achat – Ruelle entre 3^e et 4^e Avenue
12. Demande d'achat – Ruelle après 2^e Rue Ouest sur la 13^e Avenue
13. Travaux compensatoires
14. Coordonnateur du camp de jour - Contrat de travail
15. MRAR - Utilisation de tables et salle communautaire gratuitement
16. Projet vieillissement actif - Autorisation de la salle de l'Aréna gratuitement
17. Association de hockey mineur de Barraute - Acquisition d'une machine automatisée pour aiguisage des patins
18. Soumission peinture pour traçage de lignes
19. Soumission pour les relevés de débordement
20. Soumission pour installation de clôture – Bassin # 3
21. Mont-Vidéo - Demande de don

22. Parc de la Foire - Installation de porte sur la 7^e Avenue
23. MRC de la Vallée-de-l'Or - Signature de l'entente intermunicipale en incendie
24. Chemin Lac Fiedmont - Travaux à réaliser
25. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – Dépôt de travaux
26. Soumission Salle d'archives – Plafond suspendu
27. PRABAM – Toilettes salle communautaire (Plan)
28. UMQ – Regroupement d'assurances des OBNL (Club de l'Âge d'Or de Barraute Inc.)
29. Engagement ADL
30. Multi Domaines - Intérêt d'achat parc de maisons mobiles
31. Autorisation des contrats de travail pour animateur – Camp de jour
32. Autorisation demande subvention LSAT – Programme soccer intermunicipal
33. Office d'Habitation - Solde dû
34. Passeport Vacances – Plateforme web
35. Horaire d'été – Personnel administratif
36. Autorisation vente de garage et fermeture de ruelles
37. Brigade des pompiers de Barraute – Activité Méchoui
38. Club de l'Âge d'Or de Barraute – Demande de don
39. AO pour services professionnels d'ingénierie – Pistes vélo de montage
40. Appui à la candidature de la MRC d'Abitibi et de la Ville d'Amos pour l'obtention de la finale des jeux du Québec – Hiver 2026
41. Adoption du rapport annuel 2021 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
42. Demande de la Secrétaire à la direction générale
43. Varia :
 - a) Promotion pour Lithium
 - b) CLSC – Appui
44. Deuxième période de questions
45. Levée de l'assemblée

2022-0502-126

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 04 AVRIL 2022

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 04 avril 2022 soit et est par la présente adopté.

2022-0502-127

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022

Il est proposé par Mme Manon Plante, appuyé par M. André Gonthier et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 mars 2022 soit et est par la présente adopté.

2022-0502-128

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

AVRIL

| | | |
|-------|--|--------------|
| | Salaires Net Avril | 27 915.09 \$ |
| 35390 | SSQ - Groupe Financier - ass. Collectives | 3 400.89 \$ |
| 35391 | Revenu Québec - Remise du mois de mars | 21 923.07 \$ |
| 35392 | Agence du Revenu du Canada - Remise mars | 8 260.79 \$ |
| 35393 | Uap inc. - Garage, cam011, mac002, cam007, mac005 | 1 977.27 \$ |
| 35394 | Distribution Sogitex- purell, graisse, détergent... | 943.08 \$ |
| 35395 | M.A.Y.A enr - Confiseries aréna | 117.64 \$ |
| 35396 | Larouche Bureautique - Copies facturables | 1 166.85 \$ |
| 35397 | Groupe embouteillage pepsi - aréna | 952.23 \$ |
| 35398 | Mélissa Bisson - Fourniture de bureau | 28.69 \$ |
| 35399 | Les entreprises Hardy - Cert.Cadeau - Essence- dies. | 1 635.90 \$ |
| 35400 | Propane Élite - Garage, réservoir 420lbs | 797.01 \$ |

| | | |
|-------|--|--------------|
| 35401 | Harnois Énergies - Diésel | 22 514.38 \$ |
| 35402 | Location de personnel (Gilles Veilleux) | 1 498.99 \$ |
| 35403 | Canadian National - entretien passage à niveau | 593.00 \$ |
| 35404 | Dépanneur BEN - Aréna | 50.55 \$ |
| 35405 | Deshaies - Aréna | 1 452.33 \$ |
| 35406 | M.A.Y.A enr - Confiseries aréna | 235.26 \$ |
| 35407 | LSAT - renouvellement membre | 201.21 \$ |
| 35408 | Mécanique Gélinas - Essence/Diesel | 1 465.81 \$ |
| 35409 | GLS - Frais de messageries | 27.04 \$ |
| 35410 | Info Page - Frais de communication | 104.45 \$ |
| 35411 | Maxim Naud - Remboursement taxes | 641.99 \$ |
| 35412 | Beaulieu Emily - Remboursement taxes | 2 367.80 \$ |
| 35413 | Usinage Lacroix - Cam016 - rép cylindre, shaft | 1 002.81 \$ |
| 35414 | Télébec - Inscription annuaire | 27.68 \$ |
| 35415 | Réseau Biblio - Cartes d'abonnés | 10.35 \$ |
| 35416 | Hydro-Québec - Aréna | 6 958.58 \$ |
| 35417 | Ultramar - Propane Aréna + Hôtel de ville | 2 273.53 \$ |
| 35418 | MRC de la Vallé de l'Or - Recyclage | 2 600.91 \$ |
| 35419 | Autobus Maheux - Frais de messageries | 36.80 \$ |
| 35420 | Distribution sogitex - Aréna | 455.84 \$ |
| 35421 | Télédistribution Amos | 574.35 \$ |
| 35422 | Ferme Francois Briand - Location Pelle (rang 2) | 431.16 \$ |
| 35423 | Zip Lignes - Signalisation Urbain | 201.03 \$ |
| 35424 | Livraison Parco - Frais de messageries | 58.96 \$ |
| 35425 | Therrien, Raymond - Entretien | 828.32 \$ |
| 35426 | SNC-Lavalin Honoraires 13e ave. | 462.78 \$ |
| 35427 | Buro Plus Gyva - Fourniture bureau | 11.14 \$ |
| 35428 | Équipement Amos - camion neige cam016 | 73.61 \$ |
| 35429 | Millaire et Godbout - entretien camion pic005 | 442.25 \$ |
| 35430 | Goupe d'embouteillage pepsy - aréna | 586.86 \$ |
| 35431 | Dépanneur Béjamy - Aréna, piles | 15.27 \$ |
| 35432 | Fritolay Canada - Aréna | 347.75 \$ |
| 35433 | Centre du camion Mabo - Entretien Cam vidange | 742.88 \$ |
| 35434 | Maheu & Maheu - Service de gestion parasitaire | 344.93 \$ |
| 35435 | Ville d'Amos - site d'enfouissement | 10 542.00 \$ |
| 35436 | Centre de réno. Barraute - Serv. Incendie - Aréna - Garage, Salle de quilles - écocentre | 840.85 \$ |
| 35437 | Location de personnel (Gilles Veilleux) | 1 428.57 \$ |
| 35438 | Croix-rouge canadienne - avis de contribution | 341.36 \$ |
| 35439 | Visa desjardins - Frais informatique (boost facebook) | 81.26 \$ |
| 35440 | Les Inst. sportives Agora -Aréna - Coussins protec. | 584.30 \$ |
| 35441 | Hydro-Québec - Poste de distribution | 1 234.60 \$ |
| 35442 | Gestion Loca-Bail - Tableau interactif | 1 836.15 \$ |
| 35443 | H2Lab - Analyse d'eau potable | 539.98 \$ |
| 35444 | Fonds des biens et des services (Québec) | 72.17 \$ |
| 35445 | L'infuseur distribution Café Aréna | 109.75 \$ |
| 35446 | Ultramar - Propane Aréna + Garage + Bâtiment mult | 2 090.27 \$ |
| 35447 | Hamid Bekda - Remboursement de RREMQ | 409.80 \$ |
| 35448 | Hydro-Québec - Garage - Hôtel de Ville | 4 084.88 \$ |
| 35449 | S.P.A. Abitibi - Frais de ramassage (chien dangereux) | 564.21 \$ |
| 35450 | Municipalité de La Corne - Frais de tour télécommunication | 324.72 \$ |
| 35451 | Les entreprises Hardy - Cert.Cadeau - Camion Claude et Gaétan | 376.66 \$ |
| 35452 | Deshaies - Aréna | 391.44 \$ |
| 35453 | Formules Municipales - Cartables et livres minutes | 457.60 \$ |
| 35454 | Municipalité de Landrienne - Pompier | 362.14 \$ |

| | | |
|-------|---|---------------|
| 35455 | Pages Jaunes - Frais | 56.17 \$ |
| 35456 | MRC d'Abitibi - Quotes part 2022 | 58 191.00 \$ |
| 35457 | Centre de service Scolaire Harricana - aide financière | 100.00 \$ |
| 35458 | GLS - Frais de messageries | 13.85 \$ |
| 35459 | Lumen - Fluorescent Aréna | 12.71 \$ |
| 35460 | Lumen - Aréna + poste de pompage | 370.66 \$ |
| 35461 | Carolane Gonthier - Certificat Cadeaux | 50.00 \$ |
| 35462 | Hydro-Québec - Rue des bassins | 4 129.56 \$ |
| 35463 | Limerie RD viens - Limage de couteaux - Aréna | 367.92 \$ |
| 35464 | Les Entreprises Hardy - Essence et certificat cadeaux | 282.01 \$ |
| 35465 | Bell Mobilité - Cellulaires | 674.42 \$ |
| | Climatisation Hebert - Nettoyage thermopompe - | |
| 35466 | Bibliothèque | 919.80 \$ |
| 35467 | UAP inc. Garage Stock hydraulique | 1 134.04 \$ |
| 35468 | Intermarché de Barraute - Aréna | 1 206.38 \$ |
| 35469 | Intermarché de Barraute - Bureau - Pompier | 78.83 \$ |
| 35470 | Hydro-Québec - ancien terrain de tennis | 24.68 \$ |
| 35471 | Location de personnel (Gilles Veilleux) | 1 549.28 \$ |
| 35472 | Laurence Tremblay - Frais de déplacement | 100.00 \$ |
| | Les Serres Frank Zyromski inc - Comité | |
| 35473 | d'embellissement | 1 291.17 \$ |
| 35474 | Buro Plus Gyva - Fourniture bureau | 276.42 \$ |
| 35475 | Pages Jaunes - Frais | 56.17 \$ |
| 35476 | Harnois Énergies - Diésel | 1 649.25 \$ |
| 35477 | GLS - Frais de messageries | 133.12 \$ |
| 35478 | SNC-Lavalin Honoraires 13e ave. | 79.34 \$ |
| | Entreprise canadienne auto - fourniture garage - graisse, | |
| 35479 | disques.. | 342.15 \$ |
| 35480 | Pneu GBM - Pneu rétrocaveuse - Mac001 | 1 109.76 \$ |
| 35481 | Centre du camion Mabo - Entretien Cam008 - Cam011 | 1 696.19 \$ |
| 35482 | La galerie du livre - Achat de livres | 113.14 \$ |
| | Les Ateliers Dufour et ass. - Entretien système à Neige | |
| 35483 | Cam016 | 438.22 \$ |
| | Ultramar Parkland - Location cylindre, propane garage | |
| 35484 | et aréna | 1 558.10 \$ |
| 35485 | Komutel - Frais mensuel - accès Targa | 198.34 \$ |
| 35486 | Molson Canada - Aréna | 321.87 \$ |
| 35487 | Vidéotron - Aréna | 251.09 \$ |
| 35488 | Millaire et Godbout - Nettoyant pour pistons | 273.07 \$ |
| | LSAT Remboursement subvention - Modification de | |
| 35489 | projet | 750.00 \$ |
| 35490 | La Corporation du Mont-Vidéo - Don aide financière | 35 000.00 \$ |
| 35491 | Les Jardins de Larose - temps serre | 838.97 \$ |
| 35492 | GLS - Frais de messageries | 9.41 \$ |
| 35493 | Demande de subvention Garderie - Marielle Fiset | 1 000.00 \$ |
| 35494 | Location de personnel (Gilles Veilleux) | 1 368.20 \$ |
| | Total | 263 447.11 \$ |

Madame Josée Beaugard, directrice générale par intérim, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Espace réservé au public.

SUIVI

MTQ – DONNÉES D’INSPECTION DE DIVERSES STRUCTURES

La directrice générale par intérim a remis au directeur des travaux publics les données d’inspection de diverses structures afin que les réparations soient faites.

CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE II

Suite à la réception du rapport de caractérisation environnementale de site – Phase II pour les lots 6 421 609, 6 453 889 et 6 453 890, ces trois (3) terrains commerciaux sont conformes pour la vente. Lors de la vente de chacun, un montant additionnel sera exigé pour cette étude au montant de 6 851,61 \$.

VIEUX APPAREILS ÉLECTRONIQUES À LA SALLE D’ARCHIVES

Nous ferons une vérification de ses vieux appareils électroniques.

EMPLOI ÉTÉ CANADA (COORDONNATEUR – CAMP DE JOUR)

Une demande auprès d’Emploi été Canada a été acceptée pour une contribution horaire de 7,13 \$ pendant huit (8) semaines pour financer le salaire du coordonnateur.

PROGRAMMATION ESTIVALE

La directrice générale par intérim informe le Conseil sur la programmation estivale. Voici les activités prévues pour cet été :

- Camp de jour (Du 4 juillet au 19 août 2022)
- Baseball récréatif (Du 6 juin au 12 août 2022)
- Soccer récréatif intermunicipal (Du 6 juin au 15 septembre 2022)
- Ligue de tennis récréative (Du 6 juin au 27 août 2022)
- Ligue de balle-molle féminine récréative (Du 6 juin au 12 août 2022)
- Souper Méchoui (Le 4 juin 2022 à partir de 18 h)
- Journée sécurité à vélo (Le 11 juin 2022)
- Fête du solstice d’été – Grandeur Nature (Le 17 et 18 juin 2022)

Cette programmation estivale peut être sujet à des modifications.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

M. JOËL JOBIN, DISTRICT # 4

Il nous informe que le nivelage est en route et que le chemin du Lac Fiedmont est beaucoup désuet. Le ménage printanier est commencé.

M. GUY GIGNAC, DISTRICT # 3

Le projet structurant pour le parc à planche à roulette est déposé au près de la MRC d’Abitibi et nous sommes en attente de résultats.

M. MICHEL GAGNON, DISTRICT # 1

Rencontre CDEL.

2022-0502-129

SIGNATURE ENTENTE DE SERVICE 9-1-1

- Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu l’entente de service avec l’autorité 9-1-1 de prochaine génération;
- Attendu que cette entente remplace le service 9-1-1 évolué et qu’il est fondé sur des technologies de protocole Internet (IP) et qu’il prend en charge les appels 9-1-1 natifs IP de bout en bout;
- Attendu que la mise en service de la présente Entente commencera à la date de signature par l’autorisé 9-1-1 et expirera ou prendra fin après dix (10) ans, à moins qu’elle ne soit autrement résiliée en vertu de la présente entente;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale par intérim à signer l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 pour une durée de dix (10) ans.

2022-0502-130

DEMANDE D'ACHAT – RUELLE ENTRE 3^E ET 4^E AVENUE

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande de M. Serge Martel concernant l'achat d'une portion de ruelle situé entre la 3^e et 4^e Avenue;

Attendu qu'une vérification de présence d'infrastructures municipales par les travaux publics a été effectuée;

Attendu qu'un poteau appartenant à Hydro-Québec est présent sur ce lieu;

Attendu qu'un ajout de servitude de passage pour Hydro-Québec et pour le voisin adjacent portant le cadastre 5 379 546 soient identifiés dans le contrat notarié;

Attendu que le prix de vente est de 1,00 \$ du pied carré;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu de vendre à M. Serge Martel à 1,00 \$ du pied carré la portion de ruelle mesurant 6,10 m X 28,35 m adjacent à sa résidence et y inclure une clause notariée concernant le droit de passage à Hydro-Québec et aux propriétaires du terrain avoisinant portant le cadastre 5 379 546.

2022-0502-131

DEMANDE D'ACHAT – RUELLE APRÈS 2^E RUE OUEST SUR LA 13^E AVENUE

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande de M. Philippe Pelchat concernant l'achat d'une portion de ruelle situé après la 2^e Rue Ouest sur la 13^e Avenue;

Attendu qu'une vérification a été fait par les travaux publics;

Attendu qu'un poteau appartenant à Hydro-Québec est présent sur ce lieu;

Attendu qu'un ajout de servitude de passage pour Hydro-Québec devra être identifié dans le contrat notarié;

Attendu que le prix de vente est de 1,00 \$ du pied carré;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de vendre à M. Philippe Pelchat à 1,00 \$ du pied carré la portion de ruelle mesurant 6,10 m X 47,24 m derrière sa résidence et y inclure une clause notariée concernant le droit de passage à Hydro-Québec.

2022-0502-132

TRAVAUX COMPENSATOIRES

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu des demandes pour des travaux compensatoires;

Attendu que la municipalité n'a pas de personnel disponible maintenant pour engager une personne à faire des travaux compensatoires;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu de ne pas engager des personnes pour faire des travaux compensatoires.

2022-0502-133

COORDONNATEUR DU CAMP DE JOUR – CONTRAT DE TRAVAIL

Attendu que le technicien en loisirs a remis aux membres du Conseil le contrat de travail du coordonnateur du camp de jour pour la saison estivale 2022;

Attendu que ce contrat de travail est pour une durée de dix (10) semaines consécutives qui débiteront du 8 juin au 19 août 2022;

Attendu que la Municipalité de Barraute aura le droit à un remboursement de 7,13 \$/heure pendant huit (8) semaines par Emploi été Canada;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu d'accepter le contrat de travail tel que lu et déposé pour le coordonnateur du camp de jour et d'autoriser Mme Josée Beaugard, directrice générale par intérim et M. Vincent Lévesque, technicien en Loisirs à signer ce contrat de travail.

2022-0502-134

MRAR – UTILISATION DE TABLES ET SALLE COMMUNAUTAIRE GRATUITEMENT

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande d'autorisation de MRAR pour l'utilisation de tables gratuitement lors des marchés publics de la serre entrepreneuriale pour les jeunes entrepreneurs reliés au projet « Pilote ton projet »;

Attendu qu'une demande d'autorisation pour l'utilisation de la salle communautaire gratuitement pour la présentation du projet aux parents et enfants a été reçu en même temps;

Attendu que ce projet a comme objectif de familiariser les adolescents de la Municipalité de Barraute à l'entrepreneuriat qui s'enracine dans notre secteur grâce à la collaboration de la SADC de Barraute-Senneterre-Quévillon, le centre de service scolaire Harricana et le regroupement des maisons des jeunes en milieu rural de la région;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'autoriser MRAR à utiliser des tables des marchés publics de la serre entrepreneuriale et la salle communautaire pour une présentation de leur projet aux parents et enfants.

2022-0502-135

PROJET VIEILLISSEMENT ACTIF – AUTORISATION DE LA SALLE DE L'ARÉNA GRATUITEMENT

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande d'un comité composé de citoyens Barrautois en partenariat avec le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'utilisation de la salle communautaire gratuitement pour la réalisation d'une à deux activités par mois;

Attendu qu'ils souhaitent organiser des activités à caractère sociales et physiques dans le but de battre l'isolement et la stagnation des personnes âgées de plus de 55 ans dans notre municipalité;

Attendu que de plus, une demande d'autorisation afin que notre technicien en loisir collabore avec ce comité pour la structuration de leur projet;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu d'autoriser le comité en partenariat avec le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue à utiliser la salle communautaire gratuitement pour leur projet et d'autoriser notre technicien en loisir de collaborer avec ce comité pour la structuration de leur projet.

2022-0502-136

ASSOCIATION DE HOCKEY MINEURE DE BARRAUTE – ACQUISITION D'UNE MACHINE AUTOMATISÉE POUR AIGUISAGE DE PATINS

Attendu que l'Association de hockey mineur de Barraute souhaite faire l'acquisition d'une machine automatisée pour l'aiguisage des patins à l'aréna;

Attendu que cet organisme assumerait les frais d'acquisition et d'entretien de la machinerie;

Attendu que la municipalité autorise le préposé de l'aréna à gérer et utiliser la machine à aiguiser les patins et en récolter le prix chargé;

Attendu que la municipalité désire installer cet équipement dans le local qui accueillait auparavant une machine similaire, sous le bureau du technicien en loisirs;

Attendu que les profits réalisés par le service d'aiguisage soit réservé à l'Association de hockey mineur de Barraute;

Attendu que la municipalité n'est pas responsable des bris causés lors de l'aiguisage des patins;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu :

- D'autoriser l'Association de hockey mineur de Barraute à faire l'acquisition d'une machine automatisée pour l'aiguisage des patins;
- D'autoriser notre préposé de l'aréna à gérer et utiliser la machine à aiguiser et en récolter le prix;
- D'autoriser l'installation de cet équipement dans le local qui accueillait auparavant une machine similaire, situé sous le bureau du technicien en loisirs;
- D'autoriser l'Association de hockey mineur de Barraute à amasser les profits réalisés;
- Que la Municipalité de Barraute n'est aucunement responsable des bris sur les patins causés par la machine.

SOUSSION PEINTURE POUR TRACAGE DE LIGNES

Ce sujet est reporté à la prochaine séance.

2022-0502-137

SOUSSION POUR LES RELEVÉS DE DÉBORDEMENT

Attendu que la Municipalité de Barraute désire former trois (3) employés pour la formation à distance sur le système de suivi par télémétrie des ouvrages de surverse auprès de Scadalliance;

Attendu que nous avons reçu leur offre de service au montant total de 4 564,50 \$ taxes incluses;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'accepter la soumission de Scadalliance pour la formation à distance de trois (3) employés sur le système de suivi par télémétrie des ouvrages de surverse au montant de 4 564,50 \$ taxes incluses.

SOUSSION POUR INSTALLATION DE CLÔTURE – BASSIN # 3

Ce sujet est reporté à la prochaine séance.

2022-0502-138

MONT-VIDÉO – DEMANDE DE DON

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande de don du Mont-Vidéo afin de remercier leurs employés;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu de refuser la demande de don du Mont-Vidéo.

2022-0502-139

PARC DE LA FOIRE – INSTALLATION DE PORTE SUR LA 7^E AVENUE

Attendu que la Municipalité de Barraute désire installer une porte au Parc de la Foire afin de s'assurer d'une bonne sécurité pour tous;

Attendu que l'installation de celle-ci sera faite et commandée par les travaux publics;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'autoriser les travaux publics à commander et installer une porte au Parc de la Foire sur la 7^e Avenue.

MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR – SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN INCENDIE

Attendu que la municipalité a reçu une lettre de la MRC de la Vallée-de-l'Or concernant l'acceptation de notre adhésion à l'entente de coopération intermunicipale relative à la protection des incendies;

Attendu qu' à la séance du 6 décembre 2021, la Municipalité de Barraute a nommé les signataires pour cette entente;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu d'autoriser les signataires à signer l'entente avec la MRC de la Vallée-de-l'Or concernant la protection des incendies.

CHEMIN LAC FIEDMONT – TRAVAUX À RÉALISER

Après discussion, il a été convenu que le chemin du Lac Fiedmont sera réparé avec de l'asphalte haché que nous avons déjà en inventaire.

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) – DÉPÔT DE TRAVAUX

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, appuyé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2022-0502-143

SOUSSION SALLE D'ARCHIVES – PLAFOND SUSPENDU

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une soumission de Beaulieu Construction SM Inc. pour la fabrication d'un plafond suspendu à la nouvelle salle d'archives;

Attendu que cette soumission au montant de 6 100,00 \$ plus les taxes comprend les matériaux, la main-d'œuvre et l'électricité;

Attendu que ces travaux font partie du programme d'aide financière PRABAM;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu d'accepter la soumission de Beaulieu Construction SM Inc. au montant de 6 100,00 \$ plus taxes pour la fabrication d'un plafond suspendu 16' X 22' et l'électricité.

2022-0502-144

PRABAM – TOILETTES SALLE COMMUNAUTAIRE (PLAN)

Attendu que la Municipalité désire rénover les toilettes au centre communautaire;

Attendu qu'il serait préférable d'avoir un plan en main afin de demander des soumissions;

Attendu que ce projet sera déposé dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale par intérim à demander un plan afin de refaire les toilettes au centre communautaire.

2022-0502-145

UMQ – REGROUPEMENT D'ASSURANCES DES OBNL (CLUB DE L'ÂGE D'OR DE BARRAUTE INC.)

Attendu que des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir;

Attendu que l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et afin d'aider ainsi les OBNL;

Attendu que l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès des courtiers ou assureurs identifiés;

Attendu que ledit processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu :

- Que ce Conseil autorise la municipalité de Barraute à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un assureur, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité;
- Que ce Conseil reconnaissance aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, le ou les OBNL suivants :

| Policy number | Name | Address |
|----------------------|--|--------------------------------|
| OSBL-201257 | Le Club de L'Âge d'Or de Barraute Inc. | 710, 1 ^{re} Rue Ouest |

ENGAGEMENT ADL

Suite à de longues discussions, la direction rencontrera Mme Cardin, agente de développement local, afin de régler la situation.

MULTI DOMAINES – INTÉRÊT D'ACHAT PARC DE MAISON MOBILES

La Municipalité de Barraute n'est pas intéressée de vendre leur parc de maison mobiles à Multi Domaines.

2022-0502-146

AUTORISATION DES CONTRATS DE TRAVAIL POUR ANIMATEURS – CAMP DE JOUR

Attendu que la Municipalité de Barraute devra procéder à la rédaction des contrats de travail pour les animateurs (trices) du camp de jour;

Attendu que le technicien en loisirs avec l'acceptation de la direction, fera signer ces contrats par le responsable, la direction et l'employé;

Attendu que ces contrats de travail seront présentés à la prochaine séance pour acceptation;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu d'autoriser le technicien en loisirs de rédiger les contrats de travail pour les animateurs (trices) du camp de jour. De faire signer ces contrats par la direction, le responsable et l'employé.

2022-0502-147

AUTORISATION DEMANDE DE SUBVENTION LSAT – PROGRAMME SOCCER INTERMUNICIPAL

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance d'une demande d'aide financière auprès de Loisirs et Sports Abitibi-Témiscamingue pour faire l'achat de matériaux de soccer;

Attendu que le projet bénéficiera à tous les enfants de 5 à 15 ans;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'autoriser notre technicien en loisirs à déposer et signer la demande d'aide financière auprès de Loisirs et Sports Abitibi-Témiscamingue d'une valeur de 50 % de 1 000 \$ pour l'achat de matériaux de soccer.

OFFICE D'HABITATION – SOLDE DÛ

Ce sujet est reporté à la prochaine séance.

PASSEPORT VACANCES – PLATEFORME WEB

Les membres du Conseil n'ont pas retenu cette demande.

2022-0502-148

HORAIRE D'ÉTÉ – PERSONNEL ADMINISTRATIF

Attendu que les employés des services administratifs ont transmis une demande d'horaire flexible pour l'été 2022 et une modification à l'horaire du bureau municipal;

Attendu que la Politique des ressources humaines offre la possibilité d'un horaire flexible;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que le Conseil municipal autorise le personnel de soutien administratif de l'Hôtel de Ville, soit l'adjointe administrative, la secrétaire à la direction générale et l'étudiante à la réception à modifier leur horaire de travail et de modifier les heures d'ouverture du bureau municipal pour un horaire saisonnier, soit du 16 mai au 1^{er} octobre 2022 :

- Les heures d'ouverture du bureau municipal seront modifiées : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi, au lieu de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30;
- Les employés affectés à ce service pourront fonctionner selon un horaire flexible et leur semaine de travail se terminera donc le vendredi midi, selon un horaire rotatif entre le personnel. L'horaire sera établi et autorisé par le directeur général selon les mêmes modalités que l'horaire de vacances;
- Cette mesure contribuera à l'amélioration des conditions de travail du personnel municipal et permettra aux employés de prendre diverses dispositions pour vaquer à leurs obligations personnelles (visite de médecins et autres professionnels, etc.) sans avoir à prendre une demi-journée de congé;
- Il est entendu que l'horaire saisonnier s'échelonne du 16 mai au 1^{er} octobre 2022 et que la direction générale se garde le pouvoir d'annuler cette mesure selon les modalités inscrites à la Politique de ressources humaines.

2022-0502-149

AUTORISATION VENTE DE GARAGE ET FERMETURE DE RUELLES

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance d'une demande de M. Jean Guillemette pour la fermeture des ruelles pour procéder à une vente de garage dans le cadre d'activités pour la Fête des voisins;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que :

- la municipalité de Barraute autorise M. Jean Guillemette à procéder à une vente de garage et à la fermeture des ruelles entre la 8^e Avenue et la 9^e Avenue et l'entrée sur la 1^{re} Rue Ouest près de la bibliothèque pour les 3, 4 et 5 juin 2022 si la température le permet;
- la Municipalité de Barraute accepte de prêter trois (3) barrières pour chaque entrée afin de barrer aux automobilistes pendant les heures de la vente de garage;
- la Municipalité de Barraute autorise à enregistrer cette activité en ligne;
- le demandeur assurera la sécurité des participants et que l'accès aux véhicules d'urgence sera permis.

2022-0502-150

BRIGADE DES POMPIERS DE BARRAUTE – ACTIVITÉ MÉCHOUI

Attendu que les membres du Conseil prennent connaissance d'une demande de la Brigade des pompiers pour la tenue d'une activité Méchoui le 4 juin 2022;

Attendu que les fonds amassés seront distribués pour de nouveaux projets d'investissement pour l'amélioration de la qualité de vie des enfants et familles de la Municipalité de Barraute;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que le Conseil municipal autorise la tenue de l'événement au terrain et bâtiment multiservice et autorise la fermeture d'une portion de la 11^e Avenue et de la 1^{re} Rue Ouest jusqu'à la ruelle pour l'installation de ce jeu.

2022-0502-151

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE BARRAUTE – DEMANDE DE DON

Attendu que les membres du Conseil prennent connaissance d'une demande du Club de l'Âge d'Or de Barraute pour amasser des fonds dans le cadre des activités de la Fête des Mères et de la Fête des Pères;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute alloue deux certificats cadeaux d'une valeur de 25 \$ chacun, au Club de l'Âge d'Or de Barraute dans le cadre de ces deux activités.

2022-0502-152

AO POUR SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – PISTES VÉLO DE MONTAGNE

Attendu que la Municipalité de Barraute a déposé un projet de sentier récréatif dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi;

Attendu que la municipalité désire engager une firme d'ingénierie afin de réaliser des documents d'appels d'offres pour notre projet de pistes de vélo de montagne au Mont-Vidéo;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'engager Énergam Services d'ingénierie pour la rédaction d'un document d'appel d'offre pour des pistes de vélo de montagne au Mont-Vidéo au montant de 7500,00 \$ plus les taxes dans le cadre du fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi.

2022-0502-153

APPUI À LA CANDIDATURE DE LA MRC D'ABITIBI ET DE LA VILLE D'AMOS POUR L'OBTENTION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – HIVER 2026

Considérant qu' au mois de février de l'année 2022, Sport-Québec a sollicité toutes les villes du Québec pour les informer sur la planification des démarches afin de participer au processus de sélection;

Considérant l'impact positif indéniable des Jeux du Québec sur la jeunesse québécoise et le développement du sport amateur dans les régions du Québec;

Considérant qu' à la suite de cette rencontre, plusieurs partenaires du milieu de la MRC d'Abitibi ont manifesté un intérêt auprès de la Ville et de la MRC d'Abitibi pour que ceux-ci s'inscrivent dans le processus;

Considérant que la Ville d'Amos a été, l'hôte de deux finales soit à l'hiver 1978 et à l'été 2005;

Considérant que la Ville d'Amos et les organismes partenaires possèdent, la plupart des infrastructures d'accueil nécessaire pour s'engager dans le processus;

Considérant que l'organisation de cet événement à Amos aurait à coup sûr un rayonnement au niveau de la MRC d'Abitibi, voire même de la région, en matière de retombées en immobilisations, de valorisation du bénévolat sans oublier l'impact économique généré par une telle finale;

Considérant que la tenue de ces Jeux dans la MRC d'Abitibi bénéficiera à toutes les municipalités de cette dernière en termes de visibilité, d'achalandage et de tourisme;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Guy Gignac et résolu unanimement :

- que la Municipalité de Barraute appuie la candidature de la Ville d'Amos et de la MRC d'Abitibi pour l'obtention de la présentation de la finale des Jeux du Québec – Hiver 2026;
- que la Municipalité de Barraute informera ses citoyens, par divers moyens, de la tenue de ces Jeux;
- que la Municipalité de Barraute encouragera sa population à devenir bénévole;
- que la Municipalité de Barraute est ouverte à d'éventuelles propositions de collaboration avec la Ville d'Amos et la MRC d'Abitibi dans le cadre des Jeux du Québec – Hiver 2026.

2022-0502-154

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2021 DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Attendu que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi a été attesté le 17 septembre 2009;

Attendu qu'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toutes les autorités locales parties prenantes à un schéma doivent adopter un rapport annuel pour l'exercice précédent;

Attendu que la Municipalité de Barraute a fourni à la MRC d'Abitibi toutes les informations demandées pour la production d'un rapport pour l'année 2021, et ce tel que requis selon l'action numéro 35 du schéma en vigueur à la MRC;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le rapport annuel 2021 tel que présenté.

DEMANDE DE LA SECRÉTAIRE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de la secrétaire à la direction générale;

Les membres du Conseil avisent la directrice générale par intérim de suivre la politique de ressources humaines.

VARIA

DEMANDE D'UN CITOYEN

La municipalité fera la promotion de notre territoire suite à l'ouverture de Québec Lithium.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette section est réservée au public.

2022-0411-155

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 21 h 17.

Mme Marie-Joëlle Desrosiers
Pro-maire suppléante

Madame Josée Beauregard
Directrice générale par intérim